



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Formation des enseignants à la spécialité géopolitique et sciences politiques

Question écrite n° 18317

Texte de la question

M. Laurent Garcia attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse sur les inquiétudes exprimées par des enseignants du cycle second degré concernant l'ajout de la spécialité histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques dans le programme pédagogique de l'année scolaire prochaine. En effet, le *Bulletin officiel* de l'éducation nationale publié le 28 janvier 2019 fixe les nouveaux programmes d'enseignements qui incluent cette spécialité destinée aux classes de première et de terminale en s'appuyant sur des connaissances acquises par les élèves jusqu'à la classe de seconde. Cette spécialité déployée sur le cycle prend en compte les acquis des enseignements communs de seconde, particulièrement en histoire-géographie et en sciences économiques et sociales. L'année de première est principalement consacrée à l'acquisition des notions centrales de chacune des disciplines représentées pour l'étude d'objets communs. En classe de terminale, les notions étudiées en première sont approfondies pour aborder des questions plus complexes aux enjeux multiples, afin d'affiner les capacités d'analyse et la maîtrise des savoirs. La cohérence pédagogique globale de la spécialité repose donc sur la capacité efficiente à délivrer les enseignements de différentes disciplines telles la géographie, l'histoire, les sciences économiques et sociales pour l'ensemble des élèves. Or de nombreux professeurs sont inquiets car ils ne sont pas formés à l'ensemble de cette spécialité. Il lui demande donc quelles mesures entend prendre le Gouvernement pour garantir un niveau de formation minimal aux enseignants afin de pouvoir dispenser, conformément aux attentes et exigences de l'éducation nationale, l'enseignement de la spécialité.

Texte de la réponse

Dans sa lettre de saisine du Conseil supérieur des programmes au mois de février 2018, le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse avait fait part de son souhait de proposer de nouveaux programmes du lycée qui contribueront à « la formation intellectuelle et civique des jeunes générations et leur donneront les clés pour comprendre le monde dans lequel ils vivent ». Sa volonté était également que les programmes soient « ouverts sur l'Europe, pleinement ancrés dans les enjeux mondiaux de notre temps ». L'enseignement de spécialité d'histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques, résolument pluridisciplinaire, répond pleinement à cette ambition, en donnant aux élèves des clés de compréhension du monde passé et contemporain sur le plan des relations sociales, politiques, économiques et culturelles. Comme l'indique le préambule du programme publié au Bulletin officiel spécial n° 1 du 22 janvier 2019 pour la classe de première, « en adoptant de façon convergente des approches historiques et géographiques sur les situations, les événements et les contextes qu'il soumet à l'étude, il constitue à la fois une ouverture sur des objets peu explorés dans la scolarité des élèves et un approfondissement de l'enseignement commun d'histoire-géographie des classes de première et terminale ». En outre, « il s'articule, de manière souple et cohérente, avec le programme de l'enseignement de spécialité de sciences économiques et sociales ». Ainsi, l'enseignement est assuré par les professeurs d'histoire et géographie « avec l'appui, le cas échéant, des professeurs de sciences économiques et sociales ». Ce programme entré en vigueur à la rentrée 2019 a été publié au mois de janvier et le projet initial du Conseil supérieur des programmes est connu depuis la fin octobre 2018 : les professeurs ont

donc pu s'approprier les contenus d'enseignement et les démarches de cette spécialité qui s'inscrit pleinement dans la continuité de l'histoire-géographie. Par ailleurs, si la géopolitique n'a pas été jusque-là, en tant que telle, enseignée au lycée, l'étude des relations internationales, des concepts, des régimes et des acteurs politiques et les enjeux de pouvoir entre les territoires irriguent constamment l'histoire et la géographie. Une consultation sur les projets de programmes du Conseil supérieur des programmes a été menée par le ministère à l'automne 2018. S'agissant de cet enseignement de spécialité, à la proposition « une formation et des ressources seront nécessaires pour mettre en œuvre ce projet de programme », le taux de réponses positives (« tout à fait d'accord » et « plutôt d'accord ») n'était pas supérieur à la moyenne observée pour l'ensemble des projets de programmes. En outre, des séminaires sur les nouveaux enseignements de spécialité du lycée sont inscrits dans le plan national de formation (PNF) et les plans académiques de formation (PAF). Traduction de la stratégie ministérielle de formation continue visant à améliorer les performances du système éducatif par la formation de formateurs, le PNF repose sur des principes et des outils clairement identifiés parmi lesquels la volonté de proposer à l'ensemble des personnels une offre de formation de qualité fondée, en adéquation avec les besoins des acteurs de terrain et de l'institution. Les académies ont également conçu des parcours ou proposé des cycles de conférences. À titre d'exemple, dans l'académie de Reims, des conférences de formation des professeurs d'histoire-géographie pour l'enseignement de la spécialité histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques ont été organisées à l'Université Reims Champagne Ardenne, ont été filmées et sont accessibles en ligne. Enfin, des ressources pédagogiques et des « sujets zéro » sont mis à la disposition des professeurs sur éduscol, site ministériel des professionnels de l'éducation. Les « sujets zéro » donnent des exemples de ce qui pourra être attendu lors des épreuves communes de contrôle continu en classe de première. Les ressources, élaborées par des groupes d'experts pilotés par la direction générale de l'enseignement scolaire et l'inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche, constituent quant à elles une aide à l'appropriation de la réforme et des contenus de programmes, à la conception et à la mise en œuvre de l'enseignement et de l'évaluation. Elles ont aussi pour objectifs de concourir à la formation des professeurs, d'enrichir leur culture professionnelle et leur expertise pédagogique. À ce titre, elles s'inscrivent dans une logique de complémentarité avec les actions déployées dans le cadre des plans nationaux et académiques de formation. S'agissant tout particulièrement de la spécialité histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques, la ressource sur le premier thème du programme de première par exemple, « Comprendre un régime politique : la démocratie », offre une explicitation du thème et de ses enjeux puis des pistes problématisées de mise en œuvre en classe, enrichies par une bibliographie. Une mise en perspective sur les différences entre démocratie directe et démocratie représentative ainsi que sur les forces et les fragilités de la démocratie au travers de ses avancées et de ses reculs dans l'histoire est également proposée afin que les professeurs puissent disposer des outils et contenus utiles à la mise en œuvre de leur enseignement. Les premiers retours que nous avons montrent la satisfaction des professeurs à enseigner cette spécialité.

Données clés

Auteur : [M. Laurent Garcia](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (2^e circonscription) - Mouvement Démocrate et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 18317

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : [Éducation nationale et jeunesse](#)

Ministère attributaire : [Éducation nationale et jeunesse](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [2 avril 2019](#), page 2898

Réponse publiée au JO le : [10 mars 2020](#), page 1940